

// CONDUCTEUR DE TRAVAUX (H/F)

INFORMATIONS PRATIQUES

€ SALAIRE

Il est fonction de sa qualification et de son expérience professionnelle dans le métier.

🕒 HORAIRES

Le plus souvent, le contrat de travail prévoit un forfait de 216 jours.

📍 LIEU D'INTERVENTION

Il exerce son activité le plus fréquemment au sein d'un établissement mais il arrive qu'il soit dédié à un chantier particulier. Lorsqu'il exerce son activité au sein d'un établissement, il se déplace régulièrement sur les différents sites de travaux.

Le conducteur de travaux est responsable de la coordination opérationnelle d'un ou plusieurs chantiers.

Il dirige et organise le chantier, compose les équipes encadrées par le chef de chantier, surveille l'avancement des travaux, achète et répartit les matériaux, contrôle les rapports de chantier rédigés par les chefs de chantier. Il rencontre les clients.

Il est le garant de l'application des méthodes, de la qualité de l'ouvrage et de la réalisation du chantier en sécurité. Il doit avoir une bonne connaissance des évolutions techniques. Il est présent aux toutes premières réunions d'études techniques et de prix, et prépare le chantier en fonction du budget prévisionnel. C'est lui qui supervise la reconnaissance du site, les démarches

administratives complexes relatives à l'ouverture d'un chantier et qui sélectionne les moyens à mettre en œuvre (humains, matériels, matériaux) pour mener à terme la construction.

Il établit avec le chef de chantier tous les plannings de tâches et d'avancement de chantier. Il est responsable du plan d'assurance qualité qu'il élabore. Représentant de l'entreprise sur le chantier, il veille à ce que les travaux soient exécutés conformément aux plans dans le respect des budgets et avec un souci de rentabilité. Il a également une fonction commerciale pour la fidélisation des clients actuels et la recherche de nouveaux clients et marchés.

Le conducteur de travaux est de ce fait un véritable entrepreneur.

